

ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET LE PROGRES

(A.D. P.)

LIBERTÉ - TRAVAIL - PROGRÈS



COMMUNIQUE DE PRESSE

En votant massivement la constitution dont les grandes orientations ont été fixées par ses représentants au dialogue national, le peuple centrafricain a voulu clairement tourner définitivement la page sombre du passé pour évoluer vers une société de liberté, de démocratie, de justice et de développement.

L'ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) note malheureusement avec indignation et inquiétude, le retour galopant des pratiques que tout le monde croyait pourtant révolues, caractérisées par une multiplication d'atteintes aux différents droits garantis pourtant par cette même constitution.

En plus des droits de l'homme quotidiennement bafoués, du droit légitime de grève considéré comme un complot contre

l'Etat, de l'accès des partis politiques aux média d'Etat hermétiquement verrouillé, c'est maintenant la liberté de la presse dans son ensemble qui est attaquée, menacée par le ministre des postes et télécommunications, a peine désigner intérimaire au département de la communication.

En effet, les propos d'intimidation tenus par ce membre du gouvernement successivement les 29 octobre et 04 novembre 2005, respectivement lors de sa prise de contact avec les directeurs de publication de journaux et sa visite aux stations de radio, sont très graves, car dangereux pour une démocratie naissante.

En rangeant certains journaux dans le camp de l'opposition a cause de leurs analyses objectives de la situation du pays et en qualifiant la radio Ndékéluka de « radio mille collines » pour sa liberté, son indépendance, le ministre intérimaire de la communication fait preuve d'un esprit de totalitarisme qui a toutes les raisons d'inquiéter la communauté nationale et internationale dans un Etat de droit.

La démocratie ne pouvant se construire sans une presse et une justice indépendantes,

L'ADP (Alliance pour la Démocratie et le Progrès) condamne avec fermeté cette grave tentative de musellement de la presse et par voie de conséquence, l'étouffement de la démocratie en République Centrafricaine.

Elle prend pour cela a témoin la communauté nationale et internationale de ce risque rampant contre la démocratie, après seulement 4 mois de fonction d'un président de la République de surcroît démocratiquement élu.

Bangui le 05 novembre 2005

Le Président national du
comite exécutif ad hoc
OLIVIER GABIRAULT
Le Confident